

L'ÉVEIL

de la nation

Hebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004 Prix : 250 F CFA

**L'UFC sort enfin de son silence :
Gilchrist Olympio
tenterait-il de séduire
l'opposition ? P.5**

**Vœux du corps diplomatique à Faure Gnassingbé :
Le Président résolument engagé
à "passer des paroles aux actes"**



Le Président Faure Gnassingbé

P.4

**Se dirige-t-on
vers une coalition
CAR-NET ? P.4**



Jean Kissi (CAR)

Gerry Taama (NET)

**Problématique des soins
de santé en Afrique :
Permettre l'accès
aux soins de santé
aux habitants des
milieux ruraux P.6**

Port obligatoire de badge d'accès aux bureaux de l'OTR au PAL:

**Une mesure pour éviter
le désordre, l'insécurité
et la perte de recettes**



Henry Gaperri, Commissaire
Général de l'OTR

**Ouverture Samedi du
CHAN Rwanda 2016 :
Le Togo brillera
par son absence**



Les Eperviers locaux

Le port obligatoire de badge d'accès aux bureaux de l'Office Togolaise des Recettes (OTR) dédiés aux opérations douanières, entré en vigueur depuis le premier janvier 2016, a suscité de violentes contestations de certaines personnes se réclamant de la profession de déclarant en douanes. Cependant, avant la mise en œuvre de cette mesure, l'OTR a pris des dispositions pour que toutes ces personnes rentrent dans une certaine légalité afin d'assainir ce secteur et éviter les fréquents contentieux qui n'en étaient que de trop. Comment alors comprendre que malgré les mesures prises en amont, l'on puisse être confronté à de vives contestations, si ce n'est un refus de voir la réalité en face et d'accepter un retour à la légalité ? Lire suite page 5

La territorialité de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)

La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) représente, dans tous les pays où elle est collectée, une part importante des recettes fiscales. C'est une taxe qualifiée de leader parce qu'elle s'applique dans un champ très large quant à la définition des opérations imposables mais limité dans l'espace. La maîtrise des règles de territorialité participe à une meilleure maîtrise de l'assiette fiscale et par conséquent à une optimisation des recettes de la TVA.

Il y a lieu de rappeler que sur le plan fiscal, les problèmes posés par la territorialité en matière de TVA sont dus particulièrement au fait que cet impôt appréhende surtout l'opération économique et non l'individu. Il est donc indispensable, en matière de TVA, de préciser pour chaque opération les critères de son rattachement au territoire national ou selon le cas, à l'espace communautaire dont ce dernier fait partie.

La territorialité se définit comme l'ensemble des territoires d'un pays où s'applique la législation relative à la Taxe sur la Valeur Ajoutée. Cette définition, même si elle laisse présager une meilleure applicabilité en matière de collecte de la

TVA, est sujette, dans son interprétation à des polémiques entre l'administration fiscale et ses partenaires.

En effet, l'application des règles de territorialité permet de préciser, à partir d'une opération normalement imposable à la TVA, l'Etat en définitive sera le bénéficiaire de la taxe. Il s'agit, en d'autres termes, de déterminer si une opération taxable à la TVA, doit, compte tenu de sa localisation, être soumise à la TVA dans tel ou tel pays ou au contraire y échapper.

Les critères à retenir à cet égard sont différents selon qu'il s'agit d'opération portant sur des biens (livraisons, acquisitions) ou des prestations de services. Il importe d'abord de définir la notion de territoires et ensuite de préciser les règles de localisation des opérations.

1. Définition des territoires

En vertu des dispositions de l'article 314 du Code Général des Impôts (CGI) du Togo, la législation relative à la TVA s'applique sur :

- le Togo continental
- les eaux territoriales
- le plateau continental
- la zone économique.

2. Localisation et qualification des opérations réalisées

En règle générale, la TVA, impôt sur la consommation, doit être perçue dans le pays où les biens et services sont consommés ou utilisés.

2.1 Livraison de biens meubles corporels

La situation se résume dans le tableau suivant:

Opération	Nature	Référence	Taxée au Togo ?
Bien acheté ou fabriqué au Togo et livré au Togo	Livraison	Art. 312-1 du CGI	Oui
Bien acheté ou fabriqué au Togo et livré dans un pays tiers	Exportation	Art. 311 bis du CGI	Non
Bien livré au Togo en provenance d'un pays tiers	Importation	Art. 312-2 du CGI	Oui

2.2 Prestations de services

Les prestations de services sont en principe imposables au Togo lorsque le prestataire de services a au Togo le siège de son activité ou un établissement stable à partir duquel le service est rendu ou à défaut son domicile ou sa résidence habituelle.



N° 029 /2015/OTR/CG/DCSU

Communiqué de l'Office Togolais des Recettes
Relatif à l'entrée en vigueur de la quittance sécurisée

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR), informe le public en général et les contribuables en particulier qu'une nouvelle quittance sécurisée, exclusivement destinée à la collecte manuelle des recettes fiscales et douanières, entrera en vigueur à compter du **1er janvier 2016**.

Chaque quittance comporte quatre (4) feuillets autocopiants dont le premier qui est l'original est destiné au contribuable.

Tout paiement manuel de droits ou taxes fait obligation à l'agent de l'OTR de délivrer ladite quittance.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration de tous pour la mise en application de cette mesure.

Pour toute information complémentaire, veuillez appeler le numéro vert **8201**.

Fait à Lomé le 30 DEC 2015

Le Commissaire Général

Henry kahyesiime GAPERI

41, rue des impôts 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél : +228 22 53 14 00
e-mail : otr@otr.tg

FEDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg

Plus que des paroles, le mandat social de Faure Gnassingbé se concrétise un peu plus chaque semaine

Après l'adoption de la nouvelle grille indiciaire pour les fonctionnaires togolais, la mise en œuvre du projet de construction des logements sociaux, l'amélioration de la condition des greffiers, ainsi que la réalisation de plusieurs autres projets sociaux, le gouvernement de Faure Gnassingbé ne cesse de démontrer dans des actes concrets son attachement au bien-être social du peuple, confirmant ainsi sa volonté de faire de ce troisième mandat, un mandat social avec au centre le développement humain.

Cette fois, le gouvernement togolais a mis un cap sur la sécurité du peuple togolais à travers la réorganisation de la gendarmerie nationale pour plus d'efficacité, l'autorisation du groupe Atlantique Telecom Togo (Moov-Togo) à exploiter jusqu'en 2021 la licence 3G, afin de garantir un débit internet plus important pour la transmission de données, ainsi que sur la création du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC), pour contribuer à l'amélioration significative des conditions de vie des populations vivant dans les zones peu ou mal desservies par les infrastructures et services socio-économiques de base.

En conseil de ministre cette semaine, le gouvernement, sous la présidence du Président de la République Faure Gnassingbé, s'est penché sur les trois sujets susmentionnés, qui ont finalement été adoptés comme des projets de décrets, traduisant l'attachement de tout le gouvernement à l'amélioration des conditions de vie de chaque citoyen.

Pour ce qui est de la réorganisation de la gendarmerie nationale, le gouvernement attend qu'elle s'intègre dans le dispositif général de l'organisation militaire territoriale qui a consacré la création de deux régions de gendarmerie aux côtés de deux régions militaires et de deux régions de police en vue d'une meilleure synergie d'action entre toutes les forces de défense et de sécurité.

La mise en place de nouveaux organes déconcentrés de commandement opérationnel et de soutien des formations de la gendarmerie sur le territoire, ainsi que la création de nouvelles unités spéciales devant permettre à la gendarmerie de faire face efficacement aux nombreux défis sécuritaires, notamment la montée du terrorisme, de la piraterie, des trafics illicites, de la contrebande de faux médicaments, du grand banditisme et autres, sont les

deux principales innovations dans l'organisation de la Gendarmerie Nationale qu'induit l'adoption de ce décret.

Sans aucun doute, ce décret témoigne de la volonté du Président de la République de moderniser le fonctionnement de la gendarmerie nationale, de lui assurer une meilleure montée en puissance et de lui donner toutes les capacités techniques et opérationnelles au regard des défis actuels et prévisibles auxquels notre pays fait ou devra faire face dans des conditions optimales. Il assure également à la gendarmerie nationale un meilleur cadre de collaboration avec les autres acteurs.

Conscient que le monde aujourd'hui ne peut évoluer sans l'utilisation d'une bonne connexion internet, et soucieux de procurer un meilleur accès à internet aux togolais, le conseil s'est ensuite penché sur un décret portant autorisation de la modification de l'arrêté, portant extension à la licence 3G, de la licence pour l'établissement et l'exploitation de réseaux de communications électroniques mobiles 2G précédemment octroyée à Atlantique Telecom Togo.

" Ce décret réaffirme la volonté du Gouvernement de faire passer



Le Président Faure Gnassingbé de plus en plus proche des populations

les services de haut débit Internet d'un statut de produit de luxe à celui de grande consommation ", précise le communiqué de la rencontre hebdomadaire, confirmant les œuvres sociales vers lesquelles le gouvernement s'est résolument tourné.

En ce qui concerne le décret portant création du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC), il se décline en quatre grandes composantes que sont " le développement des infrastructures socio-économiques de base ; le renforcement des capacités institutionnelles des acteurs nationaux ; le développement de l'entrepreneuriat rural ; et le développement d'un

système de géolocalisation des infrastructures ".

Tout ceci confirme que le discours de Faure Gnassingbé, décrivant son troisième mandat comme un mandat social, ne sont pas que de vaines paroles prononcées pour séduire l'électorat. Ces actions viennent ainsi clouer le bec à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont douté des paroles du Président de la République. N'en déplaise aux détracteurs, le chef de l'Etat continuera d'œuvrer pour offrir aux togolais un cadre de vie et de travail idéal, pour conduire le pays vers l'émergence.

G/N

ME TCHASSONA TRAORÉ S'ALIGNE SUR LE MEA-CULPA DE L'OPPOSITION

Après Abass Kaboua du Mouvement des Républicains Centristes (MRC), Gerry Taama du Nouvel Engagement Togolais (NET), et Jean Kissi du Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), c'est autour de Me Mohamed Tchassona Traoré du Mouvement Citoyen pour la Démocratie et le Développement (MCD), de reconnaître et de prendre l'opposition togolaise pour seule responsable de la situation dans laquelle elle se trouve aujourd'hui.

Cette franchise quoique appréciée par certains acteurs politiques, n'est pas du goût de ceux qui sont habitués à prendre les autres pour responsables de leurs actes voués à l'échec.

Dans un message de vœux à la nation, le candidat malheureux aux élections présidentielles pointe du doigt des " querelles de clochers " et un " manque de vision dans la classe politique de l'opposition sur les stratégies d'actions afin de construire une dynamique unitaire " qui ont joué en défaveur de l'alternance.

" Si cette élection s'est déroulée dans la paix et la sécurité, elle a néanmoins révélé, les failles de notre système électoral, qui n'a pas permis véritablement de créer les conditions d'alternance, susceptible de renforcer davantage notre système démocratique. Au contraire, elle a confirmé et galvanisé le manque de confiance entre les acteurs politiques et créé le doute de nos populations dans le système électoral, en témoigne le fort taux d'abstention lors de ce scrutin ", déplore l'homme de Tchahoudjo.

Face à ces " échecs ", répétés de l'opposition, Tchassona Traoré estime que " l'heure est plutôt à la recher-



Me Tchassona Traoré Mouhamed, Pdt du MCD

che des stratégies autour des idéaux communs de toute la classe politique togolaise, des stratégies qui puissent

véritablement permettre d'obtenir les réformes constitutionnelles et institutionnelles et la mise en œuvre

de la décentralisation. Il revient également à la classe d'axer aussi la lutte sur la transparence de la gestion des deniers publics et la meilleure distribution des richesses, pour, dit-il, " combattre la pauvreté ".

Faisant un bilan de l'année écoulée, Tchassona Traoré déplore par ailleurs que " les différents départements ministériels trainent à prendre leurs marques pour trouver des solutions aux attentes des populations togolaises, surtout dans les domaines de l'éducation, la santé et l'emploi des jeunes, ce qui fait que les populations continuent à trainer quotidiennement leur lot de misère ambiante face à la vie chère ".

Ce mea-culpa du président du MCD, révèle la prise de conscience de certains leaders de l'opposition

togolaise, pour " enfin " dire la vérité au peuple togolais.

Le président du MRC Abass Kaboua n'a-t-il pas reconnu en toute humilité " Nous ne disons pas la vérité au peuple qui pendant longtemps nous a fait une confiance aveugle. Nous manquons d'honnêteté dans l'opposition Togolaise " ?

Vivement que cette démarche vers l'honnêteté soit suivie par toute l'opposition, afin que main dans la main ils puissent œuvrer ensemble à faire de ce pays, un pays de paix et de prospérité. C'est en unissant les compétences de toute la classe politique togolaise, pouvoir comme opposition, que le Togo sera réellement orienté vers l'émergence.

G/N

Le rapatriement de la dépouille de Sylvanus Olympio ne s'impose pas

Le transfert de la dépouille de Sylvanus Olympio du Bénin au Togo, n'est pas une priorité, a assuré mercredi son fils, Gilchrist, lors des cérémonies marquant le 53e anniversaire de son assassinat lors d'un coup d'Etat.

" Nous n'avons jamais dit que le corps de mon père serait transféré quelque part. Cette question n'est pas si importante. L'essentiel c'est

que son esprit et son âme veille sur le Togo. Personnellement, ce n'est pas un problème. Sylvanus Olympio se trouve au Bénin, non loin de Lomé en paix. Nous sommes contents, les Béninois aussi sont contents de l'avoir sur leur sol. Nous préférons le garder ici pour le moment", a déclaré Gilchrist Olympio, le président de l'UFC.

Il a profité de cet hommage au premier président togolais pour appeler ses compatriotes à la paix et pour souhaiter au Togo de poursuivre sa marche vers le développement.

Source : republicoftogo.com



Gilchrist Olympio

Pour vos annonces, publicités, reportages et communiqués contactez le 22 46 57 87/ 90 03 17 74

Se dirige-t-on vers une coalition CAR-NET ?

Les leaders de l'opposition togolaise, enclins à une guéguerre médiatique qui ne dit pas son nom, n'ont cessé depuis un moment de se lancer des fléchettes empoisonnées. Chose étrange cependant, Gerry Taama, président du Nouvel Engagement Togolais (NET), et Jean Kissi, secrétaire général du Comité d'Action Pour le Renouveau (CAR), semblent surfer sur la même vague, car partageant les mêmes opinions et les mêmes perspectives. Quelque chose se tramerait-il entre ces deux formations politiques ?

Reçus tous les deux sur le plateau de la radio Victoire FM ce lundi, les deux acteurs de l'opposition ne sont pourtant pas opposés sur aucun des aspects de la vie politique togolaise évoqué par l'animateur. Chose étrange lorsqu'on sait la force de conviction avec laquelle Jean Kissi défend les idées et la vision de son parti.

Tout comme Abass Kaboua la semaine dernière, Gerry Taama et Jean Kissi ont tous les deux reconnu que l'échec de l'opposition togolaise était imputable à tous les acteurs de ce bloc politique, et qu'il importe de faire un bilan " non pour accuser telle ou telle personne, mais pour tirer des leçons de nos actions et corriger le tir".



Jean Kissi (CAR)

" Aujourd'hui on a l'impression que nous sommes dans un vide en termes d'action et de rapport de force au niveau de l'opposition ", a reconnu Gerry Taama ; position qui a été renchéri par Jean Kissi qui a affirmé à son tour " Mon ami Gerry l'a dit, le Togo est totalement dans l'impasse. Il n'y a pas de synergie, il n'y a pas d'action commune, il n'y a pas de perspective. On n'a même l'impression que quelqu'un a appuyé sur le bouton pause et on cherche la per-



Gerry Komandega Taama (NET)

sonne qui va venir appuyer sur play pour que les choses aillent de l'avant".

Sans surprise toutefois, les deux " amis ", tellement familial qu'ils s'appelaient par leurs prénoms, n'ont pas omis de remettre sur le tapis la question des réformes constitutionnelles et institutionnelles, et celle des élections locales, qui selon eux est le seul gage pour aller vers l'alternance tant voulue.

C'est sans compter cependant que

Faure Gnassingbé est conscient de cette situation, raison pour laquelle il a soutenu, lors de son discours à la nation, que " de nouvelles étapes seront franchies dans le processus de réformes politiques et de décentralisation. Ceci nécessite de donner corps à la commission sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles et d'amorcer la mise en œuvre de la feuille de route relative à la décentralisation et aux élections locales ".

Critiquant non sans raison certains leaders politiques de trop s'appuyer sur les relations avec les chancelleries pour obtenir l'alternance, Jean et Gerry se sont accordés à dire que " c'est ici que ça se passe, ce n'est pas dans les chancelleries. C'est à nous même de réaliser l'alternance. C'est un mouvement citoyen qui peut nous amener l'alternance. Boire du champagne avec les chancelleries ne va pas nous apporter l'alternance".

Au-delà de s'entendre sur l'actualité du pays, et de partager les mêmes visions, les responsables du CAR et du NET, prévoient le même programme pour la nouvelle année. Leur programme à tous les deux sera axé sur la " sensibilisation citoyenne ", afin d'aller vers une " synergie d'action non seulement du peuple mais aussi des acteurs politiques ", afin de réaliser l'alternance.

Est-ce une coïncidence que ces deux hommes politiques aient ainsi les mêmes visions et les mêmes perspectives ? Le peuple togolais, qui n'a que trop vu des regroupements de partis politiques qui n'ont abouti à rien, attend de voir et de juger de la sincérité et de la véracité de leurs propos.

G/N

Vœux du corps diplomatique à Faure Gnassingbé :

Le Président résolument engagé à " passer des paroles aux actes "

Face au corps médiatique des pays frères et amis présent au Togo venu lui présenter les vœux pour la nouvelle année, le président de la République Faure Gnassingbé a réitéré, comme dans son discours à la conférence du COP 21 à Paris, son engagement à se départir des discours creux, au profit des actions concrètes pour combattre les grands défis majeurs du Togo, de la sous-région et du monde entier.

avec de nouvelles vagues d'attentats, dont les plus effroyables restent ceux du 13 novembre dernier à Paris".

Face à ces situations peu reluisantes, Faure Gnassingbé estime que l'intensification de la coopération internationale est devenue un impératif vital. " Aujourd'hui plus qu'hier, seule une volonté plus affirmée de mutualiser les moyens de la lutte peut nous permettre de venir à bout

de développement durable (ODD) en septembre et la conclusion en décembre, et l'Accord de Paris sur le climat.

" Les engagements étant souscrits, il faut en effet agir avec détermination, dans un esprit d'équité et de solidarité, pour atténuer les effets des changements climatiques, en construisant un avenir basé sur l'innovation et les énergies propres ", pro-

son engagement à faire de ce troisième mandat, un mandat orienté vers le social.

" Au cours de l'année 2016, notre priorité sera de mobiliser des ressources et des moyens accrus, pour offrir un meilleur accès aux infrastructures et aux services de base, améliorer l'accès des jeunes à l'emploi et créer de meilleures conditions de vie pour nos concitoyens ", affir-

Nseme, a passé en revue les réussites du Togo sous Faure Gnassingbé, en saluant particulièrement la " brillante réélection à la magistrature suprême du chef de l'Etat à l'issue du processus électoral du 25 avril 2015, qualifié par la communauté internationale de transparente, crédible et paisible".

Pour Faure Gnassingbé, le Togo restera attaché au renforcement et à



Le Président Faure Gnassingbé



Les membres du corps diplomatique accrédité au Togo ; on reconnaît, au micro, le vice-doyen, Dr Aboubakar Minko Mi Nseme

A l'entame de son propos, le chef de l'Etat a reconnu que l'année 2015 aura incontestablement été une année d'épreuves et de défis, et pour cause elle a connu par un déferlement d'actes terroristes de grande ampleur, de violences meurtrières, d'attaques et d'attentats sanglants et dévastateurs, notamment au Nigéria, au Mali, au Kenya, en Tunisie et dans d'autres parties du monde.

Elle s'est Malheureusement achevée comme elle avait commencé,

des immenses défis qui assaillent le monde ", soutient-il.

Doté d'une grande vision, le N°1 Togolais a salué les perspectives et engagements pris conjointement par les pays, afin d'offrir un cadre adéquat pour poursuivre avec une plus grande efficacité les efforts visant à débarrasser le monde de l'extrême pauvreté et à mettre la planète à l'abri des catastrophes climatiques et des problèmes environnementaux. Ces perspectives se traduisent par, entre autres l'adoption des objectifs

pose Faure Gnassingbé, tout en précisant qu'il importe de rester vigilant, de réaffirmer l'engagement à poursuivre les efforts communs, et de sauvegarder les valeurs culturelles.

Après s'être intéressé à l'intégration régionale du Togo et aux enjeux mondiaux face auxquels il convient d'agir, le Président Togolais a fait part de son attachement aux valeurs sociales, et à l'amélioration des conditions de vie de chaque citoyen togolais. Ceci confirme à juste titre

me sans sourciller le chef d'Etat.

Parallèlement, ajoute-t-il, nous continuerons à préserver l'esprit de dialogue et à œuvrer à la poursuite des réformes politiques en vue de consolider la démocratie et l'Etat de droit et de faire progresser le Togo sur la voie de la décentralisation.

Prenant la parole au nom de ses collègues diplomates, le doyen du corps diplomatique, l'Ambassadeur de la République gabonaise au Togo, Dr Aboubakar Minko Mi

l'accélération de l'intégration régionale, et poursuivra activement l'idéal de panafricanisme et d'unité africaine.

" Nous croyons fermement à la coopération et à l'amitié entre les peuples pour la préservation de la paix, la sécurité et la prospérité dans le monde ", a conclu Faure Gnassingbé dans son discours qui a reçu l'assentiment de tout le corps diplomatique togolais.

G/N

L'UFC sort enfin de son silence :

Gilchrist Olympio tenterait-il de séduire l'opposition ?

Disparu de la scène politique depuis belle lurette, Gilchrist Olympio, président de l'Union des Forces du Changement (UFC), et créateur du concept " détia ", s'est enfin résolu à adresser un message de vœux au peuple togolais. Mieux vaut tard que jamais dit-on, mais le président du parti jaune n'aurait-il pas mieux fait de se tasser dans son silence que de vouloir s'aligner sur le reste de l'opposition qui ne le considère d'ailleurs plus comme un des leurs ?



Gilchrist Olympio, président de l'UFC

Comme piqué par une guêpe, cette sortie médiatique de Gilchrist Olympio fait suite aux titillements de certains confrères journalistes, qui ont commencé par se poser des questions sur les raisons de ce brusque silence depuis la période électorale.

Alors même que le parti était pris dans un conflit interne lors des dernières élections, et pour cause une partie des militants souhaitaient accorder, non sans raison, leur confiance au candidat Faure Gnassingbé, le président du parti jaune affirme dans son message que,

" l'UFC en refusant de présenter un candidat à cette élection, non seulement se donnait le temps de consolider sa refondation, mais aussi se positionnait comme un acteur majeur, qui dans le tumulte des passions partisans qui marquent les compétitions électorales, a su faire preuve de discernement dans le contexte où nous nous trouvons ". Comme si les togo-

lais avaient oublié les tenants et aboutissants de l'histoire de l'UFC.

" Comme nous l'avions prévu, l'ombre de l'UFC a plané sur processus électoral avant pendant et après le scrutin. La campagne a été terne et l'abstention a battu des records ", écrit le président de l'UFC, comme pour dire que les responsables du parti Détia sont devenus des devins

et des fantômes.

Il apparaît au vu de ces écrits que le parti jaune tente de se faire remarquer par l'opposition togolaise, parce qu'il y a longtemps que cette opposition le considère plutôt comme une ramification du parti UNIR, qu'un leader actif de l'opposition.

Sinon, comment comprendre que celui qui a signé un accord de co-gestion du pays avec le pouvoir en place puisse dire en même temps " l'alternance est la jauge de la vigueur d'un Etat de droit et d'une démocratie. Le Burkina Faso les a rejoints cette année à la suite de violences et de soubresauts, dont le Togo doit savoir faire l'économie. Le Togo doit-il être l'exception dans un environnement où il a été souvent le modèle ? ".

Sans surprise, Gilchrist a également évoqué, comme tous les autres partis de l'opposition d'ailleurs, la question des réformes constitutionnelles, institutionnelles et les élections locales.

" Les réformes constitutionnelles,

institutionnelles et les élections locales inscrites dans l'agenda politique du pays, sont les éléments fondamentaux du cadre idéal où devrait évoluer la Nation togolaise pour que les générations à venir soient à l'abri de l'arbitraire qui tue, qui endeuille et qui frustre ", soutient-il.

Sans se soucier toutefois que le président Faure Gnassingbé lui-même reconnait dans son message à la nation que " de nouvelles étapes seront franchies dans le processus de réformes politiques et de décentralisation. Ceci nécessite de donner corps à la commission sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles et d'amorcer la mise en œuvre de la feuille de route relative à la décentralisation et aux élections locales ".

Quoi qu'on puisse dire, l'UFC se trouve aujourd'hui dans l'impasse, et semble être plus proche du cimetière que d'une place au soleil. Cela ne justifierait-il pas cette saouée lancée à tout hasard à qui la saisisrait pour " ressusciter " le parti ?

G/N

Port obligatoire de badge d'accès aux bureaux de l'OTR au PAL:

Une mesure pour éviter le désordre, l'insécurité et la perte de recettes

Le port obligatoire de badge d'accès aux bureaux de l'Office Togolaise des Recettes (OTR) dédiés aux opérations douanières, entré en vigueur depuis le premier janvier 2016, a suscité de violentes contestations de certaines personnes se réclamant de la profession de déclarant en douanes. Cependant, avant la mise en œuvre de cette mesure, l'OTR a pris des dispositions pour que toutes ces personnes rentrent dans une certaine légalité afin d'assainir ce secteur et éviter les fréquents contentieux qui n'en étaient que de trop. Comment alors comprendre que malgré les mesures prises en amont, l'on puisse être confronté à de vives contestations, si ce n'est un refus de voir la réalité en face et d'accepter un retour à la légalité ?



Adédzé Kodzo, Commissaire aux Douanes et aux droits indirects

cette mesure qu'après un long processus débuté depuis le mois de mars 2015.

Avant d'en arriver à cette mise en œuvre en effet, l'OTR a pris sur lui de tenir plusieurs rencontres, notamment avec le bureau de l'Union des Professionnels Agréés en Douane, et avec l'ensemble des déclarants agréés, afin de définir les conditions d'octroi des badges, des modalités d'utilisation. S'en est suivi une large campagne de sensibilisation à travers les médias d'Etat et privés pour informer tous les acteurs concernés.

Des discussions avec les différents acteurs, l'OTR a finalement consenti à un report de la date de mise en œuvre de la mesure du port obligatoire de base sur le premier janvier 2016, alors que la date initialement prévue était le premier septembre 2015.

C'est donc avec consternation, que l'OTR a été confronté aux contestations de certains individus se réclamant de la profession de déclarants en douane, alors que le bien-fondé de la mesure du port du badge a été mûri depuis belle lurette et a été expliqué de long en

large à tous les acteurs concernés. Tout porte à croire que ces déclarants " non agréés ", viennent d'apprendre pour la première fois cette

mesure, et qu'ils se trouvent en position de personnes trichées par l'institution.

La sécurité individuelle et collective des personnes et des biens demeurant une priorité nationale, l'OTR n'est donc pas en position de fléchir pour replonger ce secteur d'activité dans l'anarchie et l'insécurité dont elle a toujours fait l'objet.

Le gouvernement, soucieux de trouver une issue favorable à cette situation, a fait de ce sujet une communication au cours du dernier conseil des ministres, traduisant ainsi l'attachement des premières autorités du pays aux valeurs de paix sociale et de sécurité.

Il est désormais question pour les contestataires de cette mesure salu-

taire, d'accepter de regarder la réalité en face, et de comprendre que l'OTR n'a nullement l'intention de déverser des chômeurs sur le sol togolais, mais tient uniquement dans son rôle, à assainir tous les secteurs de recettes de l'Etat.

Pour rappel, l'agrément à la profession de commissionnaire en douane est conditionné par l'obligation de se constituer en personne morale sous forme de société à capital entièrement libéré, de souscrire un cautionnement auprès d'une banque agréée à titre de garantie générale, et de respecter certains critères tenant aux pétitionnaires et aux personnes habilitées à signer les déclarations en douane.

G/N

La gendarmerie à l'heure de la réforme

Après celle de la police, le gouvernement va s'attaquer à la réorganisation de la gendarmerie. Un décret adopté mercredi en conseil des ministres comprend plusieurs innovations.

Il y a d'abord la mise en place de nouveaux organes déconcentrés de commandement opérationnel et de soutien des formations.

La réforme prévoit aussi la création de nouvelles unités spéciales devant permettre à la gendarmerie de faire face efficacement aux nombreux défis sécuritaires, notamment la montée du terrorisme, de la piraterie, des trafics illicites, de la contrebande de faux médicaments, du grand banditisme et de toutes les autres formes de criminalités.

La réorganisation s'intègre dans



Des éléments de la Gendarmerie

le dispositif général qui doit favoriser une meilleure synergie entre gendarmerie, armée et police.

Les forces de sécurité doivent s'adapter au nouvel environnement.

En juillet dernier, les députés avaient adopté le statut particulier

de la police qui permet à ce corps d'avoir un cadre de travail plus moderne et mieux adapté aux nouveaux défis sécuritaires. La délinquance et le crime ont évolué, il est impératif de s'y adapter.

Source: republicoftogo.com

Pratique de la médecine traditionnelle au Togo : DE LA NÉCESSITÉ DES HERBORISTES DE REVOIR LEUR CONDITION D'EXERCICE

Au Togo, les herboristes sont classés dans une catégorie socioprofessionnelle qui rejoint la médecine traditionnelle. C'est une corporation qui s'appuie sur des connaissances basées sur une transmission des connaissances sur les plantes médicinales, de génération en génération. C'est un secteur qui devrait en principe être une référence en matière de santé pour les populations, mais qui perd ses vraies habitudes. Nous avons fait un tour dans un marché au plein cœur de la capitale et le constat était surprenant, à cause du fait que cette branche de la médecine traditionnelle a perdu la fiabilité qu'on lui prête ?

Nous sommes dans un marché de Lomé. Après avoir fini de longer l'étalage des vendeurs de légumes, il

faut faire quelques pas de plus, en dépassant un vieil étalage abandonné avant d'arriver à celui des herboristes. Il s'agit de quatre hangars. L'on peut observer une jeune fille assise devant le second étalage. Une discussion entreprise avec elle nous a permis de comprendre que, les autres occupants sont des femmes qui sont effectivement arrivés au marché, mais se sont levées.

Le dialogue s'est poursuivi sur le prix et les ennuis de santé que traitent les plantes. Une relation de confiance s'installe au cours des échanges, et elle nous fait comprendre que c'est sa mère qui est propriétaire de l'étalage. Et qu'elle n'arrive au marché que, quelques rares fois après les cours. Pour aider sa mère, elle sert donc les rares

clients qui viennent acheter les produits. Ce que l'on redoutait sera confirmé, car c'est elle-même qui propose la posologie d'administration aux clients. D'après nos interrogations l'on est tenté de croire qu'elle ne maîtrise pas bien les plantes.

En effet, la plupart du temps, après avoir servi les clients, elle indique le dosage, au risque et péril de la santé des clients. L'une des caractéristiques de la médecine traditionnelle est la transmission de la connaissance et de la maîtrise des plantes médicinales de génération en génération fondée sur des préceptes socioculturels des collectivités. Mais il est à noter de nos jours dans le secteur, des conditions d'exercice qui ne tiennent pas en compte des réalités de cette profession. Il s'agit



Une herboriste devant son étalage

principalement des situations où l'on peut observer des personnes qui ne connaissent pas les plantes mais les vendent.

De tous ce qui précède, il faut comprendre que, le vendeur de plantes médicinales ou l'herboriste en principe doit être reconnu compétent par la collectivité au sein de laquelle il vit. Avec l'ampleur que prend l'importation de nos jours de faux médicaments sur le territoire,

les populations auraient plus à gagner en soins de santé si le secteur de la médecine traditionnelle tient rigueur à la catégorie socioprofessionnelle des herboristes.

Au Togo, la commission nationale de la médecine traditionnelle existe ; sauf qu'elle doit être plus rigoureuse et avoir un droit de regard sur ce fait social.

Moudjib Falana

Problématique des soins de santé en Afrique : PERMETTRE L'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ AUX HABITANTS DES MILIEUX RURAUX

La promotion de la santé pour tous est de nos jours de plus en plus évoquée dans les discussions. Au Togo, il suffit de sillonner le pays jusqu'aux hameaux les plus reculés, pour se rendre compte qu'il existe des populations qui traînent des maux, qui ne sont pas des pathologies fatales, mais qui n'ont pas la chance d'être soignées à cause du fait de l'accès difficile aux soins de santé.

Des témoignages sur différentes missions chirurgicales, conduite par l'ONG AIMES-AFRIQUE révèlent que, dans certaines régions du pays, il existe des pathologies qui sont récurrentes. Les traitements apportés aux malades qui, retrouvent l'espoir à travers les consultations à ces missions, prouvent à suffisance le bien fondé du projet de déplacement des structures sanitaires vers les populations les plus vulnérables, car ayant un accès très difficile,



Un ophtalmologue osculant une patiente

voire impossible aux soins de santé même ceux primaires. Lorsqu'on parle d'opération chirurgicale, l'on se dit automatiquement que c'est une question de moyens, mais il faudra se dire d'autre part que la santé n'a pas de prix. Et il n'y a pas de bonheur que soulager un individu de son mal.

Dans les milieux, où l'on note un accès difficile aux soins de santé, les attitudes rétrogrades de la société, sont à l'origine des préjugés qui constituent un frein à l'épanouissement des individus.

Des personnes, ont traîné des années durant des maladies, qui présentaient pourtant des signes cliniques et qui pouvaient être guéries. Mais tout simplement parce que la localité croît dure comme fer que c'est le sorcier du village qui en est la cause, des gens ont porté leur pathologie comme un chemin de croix et parfois au prix de leur vie.

Il existe dans les localités enclavées et dans les hameaux les plus reculés du territoire, des populations qui constituent malheureusement des couches très vulnérables, qui ont un accès difficile aux soins de santé.

Appuyer les efforts de l'Etat en amenant donc les hôpitaux et les structures sanitaires vers les milieux difficiles d'accès, constitue un projet qui mérite de l'accompagnement et un soutien indéniable.

Ne dit-on pas qu'une nation ne se construit qu'en ayant ses fils et filles qui jouissent d'une bonne santé ?

Moudjib Falana

FIN DE L'ÉPIDÉMIE DU VIRUS EBOLA EN AFRIQUE DE L'OUEST

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) vient d'annoncer la fin de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest et la fin de la transmission au Liberia. Un message en forme de soulagement, mais assorti d'un avertissement du secrétaire général de l'ONU. La fièvre hémorragique a fait plus de 11 000 morts depuis le début de l'année 2014. Le Liberia, la Guinée et la Sierra Leone ont été les trois pays les plus touchés lors de la pire flambée du virus jamais recensé pour l'ouest du continent.

prévoit l'OMS. Le risque persiste, car le virus subsiste dans certains liquides corporels de survivants, parfois jusqu'à neuf mois. Le Liberia en a fait l'expérience : déclaré débarrassé d'Ebola en mai puis en septembre 2015, le pays a connu ensuite des résurgences localisées.

Des défis à relever

Autre difficulté pour ces trois pays qu'est le Libéria, la Guinée et la Sierra Leone doivent impérativement renforcer leurs structures sani-



Un médecin dans un hôpital "EBOLA"

" Toutes les chaînes connues de transmission en Afrique de l'Ouest ont été stoppées ", une annonce de l'OMS qui fait suite à la déclaration de la fin de la propagation d'Ebola au Liberia.

En effet, aucun cas positif n'a été détecté depuis 42 jours dans le pays, deux fois la période d'incubation. Le responsable de la cellule nationale de crise anti-Ebola assure que " la maladie de pourra plus détruire le pays comme elle l'a fait "

Mais " il faut rester mobilisé ",

taires. Elles vont devoir assurer le suivi médical des quelque 10 000 personnes qui ont été infectées et ont guéri.

La directrice de l'OMS a d'ailleurs précisé que les trois prochains mois seront " les plus critiques ", car les structures médicales de ces pays, qui étaient déjà insuffisantes avant Ebola, ont été durement touchées par l'épidémie. Mais ce sont bien ces structures sanitaires qui vont devoir désormais remplacer l'assistance internationale.

Source : rfi.fr

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

<p>POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER</p> <p>N° VERT</p> <p>8280</p> <p>Anticorruption</p>	<p>POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE</p> <p>N° VERT</p> <p>8201</p> <p>Renseignements</p>
--	--

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

La mise en œuvre de la SCAPE en 2014 clôturée par la session 2015 du CNPPD présidé par Komi Sélom Klassou

La session 2015 du Conseil national de pilotage des politiques de développement (CNPPD), l'un des organes du Dispositif institutionnel de coordination, de suivi et de l'évaluation des politiques de développement (DIPD), présidé par le Premier ministre, Komi Sélom Klassou, s'est tenu ce jeudi à l'hôtel Sarakawa à Lomé.

Cette session est consacrée à la revue annuelle conjointe de la mise en œuvre 2014 de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE), le cadre de référence des actions de développement au Togo sur la période 2013-2017.

Elle a vu la participation d'une forte délégation des membres du

Gouvernement, des partenaires financiers du Togo ainsi que des représentants du secteur privé et de la société civile.

Présenté le 22 septembre dernier, le rapport de la mise en œuvre de la SCAPE en 2014 fait état d'un taux de croissance économique en progression par rapport à la première année (5,9% en 2014 contre 5,4% en 2013). Le taux d'inflation se situe à 0,2% contre 1,8% en 2013. Malgré cette légère hausse, le Togo reste toujours en deçà de la norme communautaire de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) qui est de 3%.

Le bilan provisoire donne un taux d'investissement de 22,7% contre 24% en 2013 et 20,9%

pour la référence communautaire. Les efforts entrepris en matière des finances publiques ont permis d'améliorer le solde budgétaire qui passe de moins de 92,3 milliards de francs CFA en 2013 à moins de 73,3 milliards de francs CFA en 2014.

L'encours de la dette publique totale à fin décembre 2014 représente 46,8% du PIB contre 70% pour la norme communautaire. Au niveau sectoriel, les résultats sont globalement "encourageants".

Le Conseil national de pilotage des politiques de développement (CNPPD) vise, pour l'ensemble des acteurs, à tirer les leçons de la mise en œuvre de la SCAPE. Il s'agit de faire le consensus sur les progrès et entraves liés au processus de mise



La table d'honneur

en œuvre de la SCAPE, d'échanger sur les recommandations et de proposer de mesures en vue de leur opérationnalisation et de s'engager mutuellement pour une mise en œuvre plus efficace de la SCAPE et plus de détermination dans la poursuite des efforts en vue de l'atteinte des OMD/ODD.

"La présente session est consacrée à la revue annuelle de la mise en œuvre de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) au titre de l'année 2014. La qualité et la portée des déclarations des différentes parties prenantes confirment notre détermination commune d'apporter de manière constructive, ce que nous avons de meilleur en nous pour l'avancée, à un rythme soutenu, de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement que nous avons ensemble conçue pour plus d'impact sur les conditions de vie des populations togolaises", a déclaré le Premier ministre, président du CNPPD, Komi Sélom Klassou.

Le Premier ministre a mis l'accent sur les résultats d'ensemble et les conclusions de l'enquête du Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être (QUIBB) et du profil de pauvreté 2015 qui montrent une réduction sensible de l'incidence de la pauvreté de 3,6 points de pourcentage entre 2011 (58,7%) et 2015 (55,1%).

"En matière de renforcement

de la gouvernance, les performances du système judiciaire notamment dans le traitement des affaires commerciales, et l'amélioration du climat des affaires, ont hissé le Togo parmi les dix (10) pays les plus réformateurs au monde en 2014. L'objectif poursuivi par le Gouvernement est de renforcer le processus de réconciliation nationale, d'améliorer sensiblement la gestion des collectivités locales et de promouvoir l'ancrage de la démocratie à la base", a-t-il laissé entendre.

Le chef du gouvernement n'a pas manqué de profiter de la situation pour dire ses attentes de la société civile togolaise. "Le Gouvernement a besoin d'une société civile éclairée, forte et solidaire. Les organisations de la société civile doivent puiser dans le devoir de cohésion, pour mettre en place un cadre qui fédère toutes les individualités et qui fasse parler cette catégorie d'acteurs d'une seule voix. Les acteurs du secteur privé ont donc la responsabilité de s'organiser pour investir davantage et créer des emplois dont la jeunesse a besoin pour s'épanouir et contribuer au développement du Togo", a-t-il martelé.

Le CNPPD session 2015 s'est ouvert en présence du ministre de l'Economie, des finances et de la planification du développement, Adjil Otéth Ayassor.

Source : afrepress.info

OFFICIEL : Le Real Madrid et l'Atlético Madrid interdits de recrutement jusqu'en juin 2017 !

Le Real Madrid et l'Atlético Madrid ont été interdits de recrutement par la FIFA pour le mercato d'été 2016 et le mercato d'hiver 2017 pour irrégularités dans certains transferts de mineurs.

C'était dans l'air depuis plusieurs semaines, c'est désormais officiel : le Real Madrid et l'Atlético Madrid ont été interdits de recrutement par la FIFA pour irrégularités sur certains transferts de mineurs. L'instance dirigeante du football mondial vient de publier un communiqué sur son site officiel pour confirmer la nouvelle. "Le comité de discipline de la FIFA a sanctionné les clubs espagnols de l'Atlético Madrid et du Real Madrid pour avoir enfreint les règles de transferts internationaux de joueurs de moins de 18 ans", peut-on lire.

"Les deux clubs ont violé plusieurs mesures prévues dans les règles de transferts internationaux de joueurs mineurs et ont enregistré des joueurs de manière irrégulière sur certaines compétitions", assure la FIFA. Conséquence : comme le FC



Mauvaise nouvelle pour Pérez ©Maxppp

Barcelone en 2014, les deux rivaux madrilènes se retrouvent interdits de recrutement jusqu'en juin 2017. Ils pourront terminer l'actuel mercato d'hiver sans être inquiétés. En revanche, ils seront dans l'incapacité d'inscrire de nouveaux joueurs à l'été 2016 et à l'hiver 2017.

Pour ne rien arranger, l'Atlético et le Real, qui se sont officiellement vus notifiés la décision ce jeudi, devront

respectivement s'acquitter d'une amende de 822 000 € et 329 000 €. Ils ont 90 jours pour régulariser la situation des joueurs mineurs concernés selon la FIFA. S'ils ont possibilité de faire appel, cette sanction constitue un sacré coup dur pour les deux formations qui risquent de passer la vitesse supérieure sur le marché dans les prochains jours...

Source : rfi.fr

Ouverture du CHAN Rwanda 2016 :

Le Togo brillera par son absence

La quatrième édition du Championnat d'Afrique des Nations débute demain à Kigali au Rwanda, et le Togo ne sera pas encore pour cette édition, de la partie. Le manque de compétition et de prévision ont eu raison sur la performance de la sélection nationale locale. Les joueurs togolais, et surtout les dirigeants devraient se contenter de suivre le tournoi sur leurs postes télévisés, afin de prendre conscience pour une probable qualification du Togo la prochaine édition.

L'on a souvenir que c'est la sélection des Menas qui a barré le chemin de Kigali aux Eperviers. Le sélectionneur Tom Sainfiet pour se dédouaner a repris une chanson qu'il sait si bien fredonner :

"(...) il n'y a pas de ligue, on a eu à sélectionner les joueurs dans les quartiers pour le match (...)" . Peut

être que le sélectionneur Belge des éperviers n'a fait que relever la triste réalité du football togolais, qui se retrouve malheureusement dans un coma organisationnel. Au soir de l'élimination du Togo face au Niger, lors du match retour des éliminatoires, le Capitaine des locaux, Nouwoklo Martin a fait appel aux décideurs du football



Les Eperviers Locaux

togolais afin de pouvoir débiter le championnat. Le pire a été qu'à la

conférence de presse d'après match, c'est au tour de l'équipe

nigérienne par la voix de son capitaine Dela Sakou, de prodiguer des conseils aux dirigeants du football togolais lorsqu'il affirme que : " (...) Le Togo doit forcément donner un coup de pouce à son football et faire appel au gouvernement pour relancer le niveau du football togolais (...)"

A pratiquement trois mois après l'élimination du Togo pour le CHAN, le public sportif togolais est dans l'attente de deux événements. Il s'agit des congrès, statutaire d'une part et électif de l'autre, respectivement le 20 janvier et le 13 février 2015.

Rappelons que la compétition débute demain à Kigali avec en match d'ouverture Rwanda # Côte d'Ivoire.

Moudjib Falana

A partir du 1^{er} janvier 2016

**EXIGEZ
LA QUITTANCE
SÉCURISÉE
POUR PLUS DE
TRANSPARENCE
DANS LA COLLECTE
MANUELLE DES
RECETTES DE L'ETAT**



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

TOGO CELLULAIRE

Vivez heureux et restez connectés en 2016

LE LEADER

Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

L'ÉVEIL

de la nation

Siège : Adidoadin, Pavée Prolongé, 2ème Carré après la Pharmacie Le Galieen
Tél: (00228) 22 32 85 95
Directeur de Publication:
Sama T. DJOBO
(00228) .90 03 17 74
.98 62 72 72

Rédaction:
Biva KPELAFIA,
Sam DJOBO,
Armand ATTISSO
Moudjib FALANA
Gaël N.
Kékéli (Stagiaire)
Kahf DJOBO (Stagiaire)

Secrétariat :
AGBERE Takira

Imprimerie:
La Colombe
Tirage :
2.500 exemplaires